

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE

Consultation villageoise de Fratin

14 mai 2018

Tintigny, le 16/05/2018

Participation

Commune : M. Henri Thiry, Bourgmestre ; Mmes Anne Abrassart et Virginie Roelens, échevines, M. Laurent Maillen, Président du CPAS

Auteur : Thierry Joie

FRW : Mme Fanny Van Der Smissen et M. Stéphane Guében, agents de développement

Habitants : Voir annexe

Excusés : M. Georges Gondon, échevin

Déroulement

La consultation villageoise se déroule en deux temps : une partie d'information sur la démarche d'Opération de Développement Rural et de l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie, ainsi qu'une présentation suivie par une seconde partie de réflexion des participants, en sous-groupes, sur l'avenir de leur commune et leur village. Un retour de chaque groupe se fait en plénière pour clôturer la rencontre.

L'Opération de Développement Rural

La Commune d'Étalle a fait le choix de mener une ODR – Opération de Développement Rural, afin de réfléchir à l'avenir de son territoire. Il s'agit d'un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les 10 prochaines années, une ligne de guide pour les décisions communales futures. La particularité de cette démarche est qu'elle se construit ensemble, avec les citoyens.

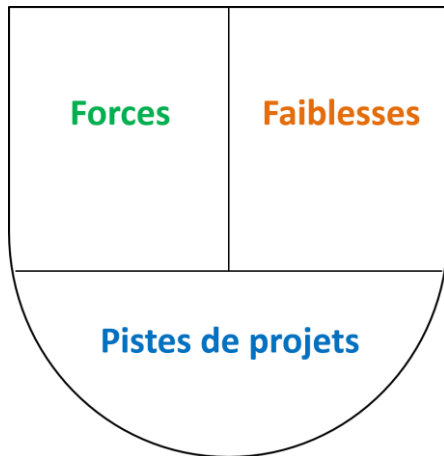
Une ODR se déroule en deux temps :

- **L'élaboration du PCDR – Programme Communal de Développement Rural**
Cette première partie dure environ deux ans et débute par une phase de consultation citoyenne. Les jeunes ont été rencontrés fin janvier. En avril mai auront lieu les consultations villageoises, avant de faire une interruption dans la démarche afin de laisser place au débat électoral. La démarche reprendra ensuite en janvier 2019 avec des consultations thématiques, puis la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. La CLDR sera composée de citoyens et d'élus, et travaillera sur la stratégie de l'ODR, ainsi que sur les projets à retenir pour le territoire. Cette première partie se clôturera fin 2020, avec l'approbation du document PCDR par le Conseil Communal et le Gouvernement wallon.
- **La mise en œuvre des projets retenus dans le PCDR**
La durée de mise en œuvre est définie par le Gouvernement wallon, pour une durée maximale de dix ans. Le PCDR d'Étalle a pour ambition d'élaborer une stratégie de développement du territoire dont les projets verront le jour de 2020 à l'horizon de 2030.

→ Retrouvez l'ensemble des explications de l'ODR sur le site communal : <http://etalle.be/pcdr-accueil.html>

La réflexion citoyenne

La méthode de réflexion proposée pour les sous-groupes est celle du blason :



Les citoyens sont invités à réfléchir aux différentes thématiques du quotidien* pour l'ensemble de la commune et pour leur village, en notant les aspects positifs et les forces : ce qu'il faut garder, les aspects négatifs, les manques et les faiblesses : ce qu'il faut améliorer / créer, et enfin des pistes de projets pour répondre aux forces et faiblesses mentionnées.

* Cadre de vie, Environnement, Vie associative – sportive – culturelle, Economie, Mobilité, Logement, Population

Les forces

Fratin

- Village convivial
- Centre du village aéré, place spacieuse, très ouverte
- Architecture traditionnelle bien conservée
- Proximité de la nature, réserves naturelles, forêt
- Animations culturelles
- Patrimoine historique important
- Potentiel touristique
- Proximité du zoning du Magenot, susceptible de créer de l'emploi

Équipements

- Plaine de jeux
- Complexe sportif

Services

- Présence d'un bar qui amène de l'animation
- Restaurant
- Présence de Tribal Souk
- Présence de la pêche
- Reprise de la scierie de Huombois

La commune d'Étalle

- Vitalité de l'agriculture = potentiel de développement de circuits courts

Les Faiblesses

Fratin

- Musée du Potier peu entretenu
- Accès au logement difficile pour les jeunes (manque de place et coûts élevés)
- Tendance à devenir village dortoir (absence d'école, de commerces, de services de proximité, ...)

Équipements

- Ligne ferroviaire non utilisée
- Manque de parking autour du Complexe sportif

Mobilité / Sécurité

- Absence de pistes cyclables
- Le village est mal desservi par la ligne de bus Virton-Marbehan
- Absence de trottoirs (surtout vers le Complexe sportif)
- Difficulté de se déplacer sans voiture : distance des axes principaux

La commune d'Étalle en général

- Absence d'un lieu de rencontre à l'échelle de la commune, pour l'ensemble des habitants : salle communale accueillante pour des festivités
- Absence de services de grande ampleur : *il faut se rendre dans les villes voisines (Arlon, Virton, ...)*
- Respect de l'environnement >< quantités de déchets le long des routes
- Communication de la commune vers les habitants : *on est peu informé de ce qu'il se passe sur la commune.*

Les pistes de projets

Fratin

- Valoriser le potentiel touristique de la commune
 - o les chemins pédestres à baliser
 - o la nature
 - o l'histoire
- Valoriser le patrimoine historique
- Veiller au respect de l'environnement

Équipements

- Aménager la plaine de jeux/terrain multisport
→ pour info : un dossier complet a été envoyé chez la Ministre. La Commune attend un retour.
- Réaménager l'ancienne école
- Aménagement des abords du Complexe sportif (parking, panneaux de signalation, ...)
- Quel devenir pour l'église ? *C'est le cœur du village, ne pas la laisser se déperir !*

Mobilité / Sécurité

- Installation d'un système d'éclairage public intelligent (qui s'allume lorsqu'il y a du passage)
- Développer et valoriser les chemins pédestres ; vers l'Ilé, la pêcherie, la Croix Chinin, ...
- Sécuriser le carrefour de la Croix Jean Hardi
- Mieux signaler la direction du Complexe sportif
- Solutionner le parking et la circulation autour de la Place de la Moisson, et au centre du village en général
- Responsabiliser les automobilistes et faire respecter les lieux de parking
- Aménagement de pistes cyclables en direction de :
 - o Complexe sportif
 - o Buzenol
 - o Croix-Rouge
 - o Virton

Vie sociale

- Réinventer des solutions pour recréer du tissu social (commerce, école, petit marché, ...)
- Créer un ensemble multigénérationnel, « éco quartier » : lieux de rencontre, espaces de vie multigénérationnels, commerces, services, animation, ...
- Faire de Fratin un village pilote « Village Durable », en 100 % bio ?

La commune d'Étalle en général

- Créer une plateforme de mobilité/covoiturage en ligne
- Accueillir les nouveaux habitants par la découverte du patrimoine, de leur lieu de vie

Les doléances et petits travaux

- Dépôts de déchets verts (herbe coupée) dans le bois de Fratin (près des « bulles » vers la Croix Saint-Lambert)
- Dépôt de gravats près de la « source aux étoiles »
- Eclairer le parking du restaurant : encourager les clients à utiliser ce parking plutôt que les bords de rue
- Rappeler aux organisateurs de balades pédestres/cyclo d'utiliser du marquage dégradable
- Faire respecter les règlements communaux en matière de nuisances sonores les weekend (concerts, circulation, débats nocturnes, ...)



Fanny van der Smissen et Stéphane Guében,
Agents de développement

ANNEXE

CONSULTATION À FRATIN – 14 MAI 2018

Titre	Nom	Prénom	Localité
M.	Pecheur	Philippe	Fratin
Mme	Zeippen	Evelyne	Fratin
M.	Ghislain	Maxime	Fratin
M.	Vuylsteke	Denis	Fratin
Mme	de Formanoir	Bénédicte	Fratin
M.	de Formanoir	Bernard	Fratin
M.	Cravatte	Sylvain	Buzenol
M.	Blanc	Emmanuel	Etalle
Mme	Blanc	Catherine	Etalle
Mme	Gerard	Maggy	Fratin
M.	Van Engelgem	Marc	Fratin
Mme	Lefort	Florence	Fratin
M.	Lemaire	Pierre	Etalle
Mme	Mauny	Isabelle	Fratin